

# Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
<b>Intitulé de l'unité d'enseignement</b>	Concert médiation et soutenance
<b>Code</b>	
<b>Filières, orientations et options</b>	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - instrumental - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - vocal -
<b>Cours à choix</b>	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
<b>Site</b>	Genève Neuchâtel
<b>Niveau du cours (si pertinent)</b>	<b>Si cours annuel :</b> <b>Si cours semestriel :</b>
2. Organisation	
<b>Organisation temporelle</b>	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
<b>Si cours régulier, minutes hebdomadaires</b>	
<b>Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre</b>	Tutorat (8h par année) Travail personnel
<b>Nombre d'étudiant-e-s par groupe</b>	Type d'enseignement : tutorat Nombre d'étudiant-e-s : 1
<b>Langue(s) d'enseignement</b>	Français
3. Prérequis	
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	Autre(s) être titulaire d'un 1er Master délivré par une Haute école de musique suisse.
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
Produire une qualité artistique de haut niveau, doublée d'une approche pédagogique ciblée en fonction du public pour favoriser une démocratisation de la culture.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Cours individuels d'instrument ou de chant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travail de la technique instrumentale ou vocale ;</li> <li>○ Choix interprétatifs et travail sur le style ;</li> <li>○ Réflexion sur l'élaboration d'un programme adapté à la situation de médiation.</li> </ul>	

Tutorat : accompagnement à la conception et à la réalisation du concert médiation.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

### TYPE DE VALIDATION

Examen noté

### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Production orale

**Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :**

### Contenu de l'examen (si pertinent) :

Concert médiation filmé, dossier d'auto-évaluation des compétences liées à l'exercice et soutenance.

### COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Possibilité

Remédiation possible

*La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.*

### Modalités

La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.

La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, **la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.**

## 8. Remarques

Pour des informations plus précises, consultez le protocole idoine.

En cas de répétition, le cours de discipline principale n'est pas répété. Un accompagnement spécifique est organisé par l'équipe pédagogique.

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

En fonction de la discipline principale et du concert-médiation. Coordination : Emilie GRUFFEL et Marjorie SAUNIER

### 11. Validation du descriptif

<b>Date de validation</b>	2024
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM